

Réunion Conseil Municipal du samedi 23/05/2020

Ordre du jour : Mise en place du Conseil Municipal pour la mandature 2020-2026 :

- Élection du Maire
- Élection des adjoints
- Désignations obligatoires

Le directeur de la séance est défini en fonction de l'âge, en tant que doyen, Jean-Paul Marion est donc désigné.

Pour l'élection du Maire :

- Candidat(s) : ◦ Pierre Paillas • Résultat : ◦ élu à l'unanimité

Élection des Adjoints :

- 1^{er} Adjoint ◦ Candidat(s) ▪ Sylvie Gravier ◦ Résultat : ▪ élue à l'unanimité
- 2^e Adjoint ◦ Candidat(s) : ▪ Jean-Paul Marion ◦ Résultat : ▪ élu à l'unanimité
- 3^e Adjoint ◦ Candidat(s) : ▪ Claude Dagada ◦ Résultat : ▪ élu à l'unanimité

Désignations obligatoires:

- Pour le conseil communautaire (4C), le conseil municipal conserve le fonctionnement précédent (soit 2 représentants), en conséquence, sont désignés à l'unanimité Pierre Paillas et Sylvie Gravier comme représentants.
- Sont désignés, à l'unanimité, Jean-Paul Marion et Cyril Blanchet représentants auprès du Territoire d'énergie Tarn (ex SDET)
- Sont désignés, à l'unanimité, Cyril Blanchet et Bernard Vendrely représentants auprès de l'A.GE.D.I (Agence de Gestion et de Développement Informatique)
- Pour la commission Appel d'offre sont désignés à l'unanimité : ◦ Titulaire : Guillaume De Thélin et son suppléant : Sylvie Gravier, ◦ Titulaire : Cyril Blanchet et son suppléant : Bonnie Hebert ◦ Titulaire : Bernard Vendrely et son suppléant Jayme Gil
- Pour la commission relative au projet de parc régional des vallées de l'Aveyron et de la Vère, ont été désignés Jean-Paul Marion, Nadia Dalens et Maïlis Martinse à l'unanimité.
- Le pouvoir délégué au Maire a été voté à l'unanimité.